

Aide-mémoire – début de la vaccination



L'opération de vaccination contre la COVID-19

- La vaccination contre la COVID-19 est faite par étapes.
- Elle est réservée aux personnes faisant partie des **groupes prioritaires** pour le moment. Les vaccins sont disponibles graduellement.

Groupe admissible

- **Personnes de 85 ans et plus**
(année de naissance 1936 ou avant)
- La **prise de rendez-vous est obligatoire.**
- La séquence de vaccination prévue dans votre région doit être suivie.

Précision :

Une personne qui accompagne une personne de 85 ans et plus lors de sa vaccination pourrait se faire vacciner en même temps si elle respecte les critères suivants :

- Elle est âgée de 70 ans et plus.
- Elle est présente 3 jours par semaine ou plus en soutien à son proche de plus de 85 ans.
Un seul accompagnateur peut se faire vacciner par personne de plus de 85 ans.

La vaccination à domicile n'est pas possible.

Si la personne ne fait pas partie du groupe en cours de vaccination :

- Elle doit éviter de téléphoner ou de se présenter sur place pour se faire vacciner.
- Elle sera informée au moment opportun lorsque son groupe d'âge pourra commencer la prise de rendez-vous.

La prise de rendez-vous

Début de la prise de rendez-vous **25 février, à 8 h**, partout au Québec.

- Rendez-vous en ligne (sur le Web) : **Québec.ca/vaccinCOVID**
- Rendez-vous téléphonique : **1 877 644-4545**

La prise de rendez-vous en ligne doit, dans la mesure du possible, être privilégiée.

Sites de vaccination :

- Acton Vale, Boucherville (2), Longueuil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe, Saint-Bruno-de-Montarville, Sorel-Tracy.

Si la personne a des questions de santé sur la vaccination :
référez-la au 8-1-1